



L'AGRICULTURE BURKINABE ET LE MARCHÉ : TENDANCES ET PERSPECTIVES

**Communication à l'occasion des 3^{èmes} Journées scientifiques du
Centre d'analyse des politiques économiques et sociales (CAPES),
du 13 au 15 décembre 2012**

Par Issa Martin BIKIENGA,
Ingénieur agro-économiste,
Conseiller technique du Ministre de
l'Agriculture et de l'Hydraulique.
Ouagadougou, Burkina Faso.

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	3
2. CARACTERISATION DU SECTEUR RURAL	3
3. BREF APERÇU DU MARCHÉ NATIONAL ET DU MARCHÉ REGIONAL DES PRODUITS AGRICOLES	6
4. LES FILIERES AGRICOLES AU BURKINA FASO	7
4.1. Définition de quelques concepts	7
4.1.1. <i>Concept de filière</i>	7
4.1.2. <i>Coordination de la filière</i>	7
4.1.3. <i>Approche filière</i>	8
4.1.4. <i>Notions de filières prioritaires, de filières stratégiques et de filières porteuses</i>	8
4.2. Etat des lieux.....	9
4.2.1. <i>Principales filières agricoles actuellement promues</i>	9
4.2.2. <i>Analyse des atouts et des contraintes</i>	10
4.3. Perspectives de développement des filières agricoles	12
4.3.1. <i>Enjeux et défis à relever</i>	12
4.3.2. <i>Cadre institutionnel de développement des filières agricoles</i>	12
4.3.2.1. Au niveau national	12
4.3.2.2. Au niveau régional	12
4.3.2.3. Au niveau continental	13
4.3.3. <i>Stratégie de développement des filières agricoles</i>	13
4.3.3.1. Vision.....	13
4.3.3.2. Objectifs	13
4.3.3.3. Principes directeurs.....	14
4.3.3.4. Axes stratégiques	14
4.3.3.5. Financement	14
5. CONCLUSION	14
DOCUMENTS CONSULTES	15

1. INTRODUCTION

Les 3^{èmes} Journées scientifiques du CAPES 2012 ont choisi de mettre l'accent sur le développement rural en relation avec l'émergence. Elles ont retenu comme thème : « Quel développement rural pour un Burkina Faso émergent ? ». Le sous-thème faisant l'objet de la présente communication est intitulé « L'agriculture burkinabè et le marché : tendances et perspectives ».

Dans toute économie libérale, le marché, surtout à travers la demande, est reconnu être un moteur de la croissance. Mais cela suppose que la demande soit soutenue en amont par une offre consistante et correspondant aux besoins des consommateurs. Le secteur rural occupe une place prépondérante dans l'économie burkinabè et constitue une importante source de biens de consommation pour le marché national, régional et international. Le Burkina Faso promeut actuellement un certain nombre de filières agricoles en vue d'accélérer la croissance dans le secteur rural. Cet état de fait justifie pleinement le choix de ce thème à examiner à l'occasion des 3^{èmes} Journées scientifiques du CAPES de 2012.

La présente communication va traiter spécifiquement de la participation des filières agricoles du Burkina Faso au marché national, régional et international. Elle s'articule autour des points suivants :

- Caractérisation de l'agriculture burkinabè ;
- Bref aperçu du marché national, régional et international des produits agricoles ;
- Les filières agricoles au Burkina Faso.

2. CARACTERISATION DU SECTEUR RURAL

Le secteur rural occupe une place prépondérante dans l'économie burkinabé. Il emploie environ 86 % de la population active et sa contribution à la formation du Produit intérieur brut (PIB) est estimée en 2009 à environ 30%. Ce secteur constitue la principale source de revenus pour la majorité de la population. Il fournit environ 45% des revenus des ménages agricoles dont 24,3 % pour l'agriculture (au sens production végétale) et 20,4 % pour l'élevage. A cela il faut ajouter les revenus tirés de la pêche/aquaculture, de la petite transformation des produits agro-alimentaires et de l'exploitation des filières forestière et fauniques.

Un bon nombre de produits végétaux sont exportés et constituent une source importante de devises pour le pays comme l'indique le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Evolution des produits végétaux à l'exportation (quantité en Kg, valeur FOB en millions de F CFA)

Désignation	2008			2009		
	Quantité (en kg)	Valeur FOB	%	Quantité (en kg)	Valeur FOB	%
Coton en masse	140 134 490	87 935	39,8%	193 852 505	117337	28,5%
Tomate fraîche	5 501 150	596	0,3%	6 923 900	610	0,1%
Haricot vert	2 008 720	130	0,1%	1 162 000	69	0,01%
Oignon	1 520 000	150	0,1%	375 000	45	0,0%
Haricot sec	2 363 217	206	0,1%	3 097 466	520	0,1%
Noix de cajou	13 746 795	1 419	0,6%	10 336 763	1 262	0,3%
Mangue	5 828 570	1 929	0,9%	5 020 901	1 568	0,4%
Graines de sésame	20 686 137	11 028	5,0%	49 355 247	22 417	5,4%
Amandes (noix) de karité	83 575 139	7 259	3,3%	62 241 710	5 948	1,4%
Beurre de karité	1 425 977	1 695	0,8%	670 820	756	0,2%
Total des exportations	434 095 818	221 083	100,0%	532 555 192	411 532	100,0%

Source : INSD, 2011, cité par MAH.

Le Burkina Faso possède des potentialités permettant d'envisager une croissance accélérée et durable du secteur agricole qui garantirait la sécurité alimentaire des populations et plus largement le développement économique et social.

En matière de ressources exploitables, il s'agit :

- d'un potentiel en terres agricoles cultivables (9 millions d'ha), aménageables et irrigables actuellement faiblement exploité avec localement une bonne maîtrise de la petite irrigation;
- d'un cheptel d'animaux d'élevage numériquement important et diversifié (8 400 000 têtes de bovins, 8 200 000 têtes d'ovins, 12 300 000 têtes de caprins, 2 200 000 têtes de porcins et 37 500 000 têtes de volaille);
- d'un grand nombre de zones pastorales, d'aires villageoises de pâture et de couloirs de transhumance ;
- d'une faune riche et variée comprenant environ 128 espèces de mammifères, plus de 477 espèces d'oiseaux et au moins 60 espèces de reptiles et amphibiens ;
- d'environ 1 208 plans d'eau qui constituent une immense potentialité pour le développement de l'irrigation, de la pêche et de l'aquaculture ;
- d'une superficie d'aires classées estimée à 3 815 000 ha, soit 14 % du territoire national qui constituent des espaces privilégiés de conservation de la biodiversité ; d'une diversité d'espèces ligneuses composées de 376 espèces constituant un potentiel en produits forestiers ligneux et non ligneux (gommes et résines, fruits et feuilles comestibles, plantes médicinales, plantes légumineuses, etc.) d'une valeur économique et alimentaire très importante ;

- de deux (2) Réserves de la Biosphère : Parc National du W (350 000 ha) et la mare aux hippopotames de Bala (19 200 ha) ;
- de quinze (15) zones humides d'importance internationale pour la conservation des oiseaux ;

En matière de techniques de production et de gestion des ressources naturelles, il est important de retenir l'existence de :

- centres de recherche agricole et environnementale performants et de paquets technologiques adaptés aux diverses zones agro-écologiques ;
- un savoir faire paysan en matière d'agriculture et d'élevage qui peut être amélioré et exploité ;
- des techniques éprouvées de conservation de la fertilité des sols, de la biodiversité et de mobilisation/valorisation des eaux de surface ;
- l'existence d'un réseau hydrographique important de réapprovisionnement des barrages et des nappes souterraines alimentant les puits et forages ;

Au plan législatif, il faut retenir que :

- que plusieurs textes législatifs et réglementaires relatifs aux réserves de faune ont permis de définir le domaine faunique du Burkina Faso couvrant environ 3.550.000 hectares (environ 13% du territoire national) ;
- l'adoption de la loi sur le foncier rural et de ses huit (08) décrets d'applications qui contribueront à sécuriser les différents utilisateurs de la terre ;
- l'adoption des codes forestiers et de l'environnement qui encadrent mieux la gestion des forêts et de l'environnement ;
- la mise en place d'Agences de bassin pour favoriser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ;
- l'existence d'un dispositif national de gestion et de prévention des crises alimentaires opérationnel ;
- la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau ;
- la loi d'orientation relative au pastoralisme (LORP).

Sur le plan et institutionnel, il est important de retenir :

- que le processus de décentralisation est en cours avec la prise en compte des dimensions régionales et locales qui se traduisent dans des plans et politiques de développement local ;
- que des dynamiques sociales importantes se développent avec la volonté de lutter contre la dégradation des ressources naturelles et la désertification ;
- l'existence d'un schéma de responsabilisation accrue des communautés dans la gestion des forêts (chantiers d'aménagement forestier) offrant ainsi de meilleures perspectives quant à leur gestion durable ;

Sur le plan de la commercialisation et de la transformation, il s'agit :

- de l'existence d'un marché sous-régional porteur pour les produits agricoles (niébé, sésame, oignon, maïs...) et animaux ;
- de l'existence d'un marché domestique réel avec un potentiel de croissance du fait de l'urbanisation et de l'enrichissement national (PIB) offrant de bonnes perspectives de croissance de la demande en produits agricoles, notamment en ce qui concerne le lait, les produits carnés et halieutiques ainsi que les produits maraichers ;
- des opportunités de financement pour la conservation et la création des forêts et des espaces naturels à travers le crédit carbone et l'éco-tourisme ;

En matière d'eau potable, d'assainissement et d'amélioration du cadre de vie, les atouts se rapportent à :

- une bonne expérience en matière d'approche programme ;
- une responsabilisation des collectivités dans la gestion des ouvrages d'eau et d'assainissement.

3. BREF APERÇU DU MARCHÉ NATIONAL ET DU MARCHÉ REGIONAL DES PRODUITS AGRICOLES

Lorsque l'on parle de marché, l'on a tendance à ignorer le marché national. Au Burkina Faso, il existe un marché national pour les produits agricoles qui malheureusement n'est pas bien connu faute de données statistiques suffisantes. Il est tout à fait clair qu'avec la croissance démographique, l'amélioration des revenus, l'urbanisation et la diversification des modes de consommation, la demande en produits agricoles s'est accrue ces dernières années. La population burkinabè est en progression constante pendant que la production agricole évolue en dents de scie, ce qui pose le problème de satisfaction des besoins en denrées alimentaires. L'amélioration des revenus permet aujourd'hui aux couches sociales aisées d'accéder à une consommation d'aliments plus élevée, riche et variée. L'urbanisation a induit des modifications profondes dans l'alimentation des Burkinabè. Cette situation n'est pas spécifique au Burkina, mais se rencontre au niveau de la sous-région ouest-africaine. Toutes ces évolutions créent des conditions favorables au développement du marché national et régional.

Il est intéressant de porter un regard sur les tendances et les perspectives concernant le marché régional et international. L'Afrique de l'Ouest est le siège de beaucoup de dynamiques et d'une émergence des marchés. La plus importante de ces dynamiques est la concentration du peuplement qui est à la fois une cause et une conséquence des mutations économiques, sociales et politiques à l'œuvre. L'urbanisation en est une manifestation. Le réseau urbain tisse la trame de l'organisation spatiale de l'économie. Il transforme le monde rural avec lequel il construit des espaces intégrés d'échanges et de marchés. L'économie rurale se transforme et se diversifie, même si les statistiques disponibles ne permettent pas de mesurer l'ampleur des mutations, des chaînes de valeur, des filières, irriguent ces espaces où – du producteur au consommateur – une multitude d'acteurs, urbains et ruraux, interagissent. Ces dynamiques, favorables au développement d'une agriculture marchande, sont à saisir pour organiser le développement des marchés intérieurs et des filières agricoles.

L'on se souviendra qu'en 2008, de nombreux pays dans le monde entier ont été à des degrés divers secoués par la crise alimentaire. Les pays africains ont été particulièrement les plus touchés. Les tendances et perspectives d'évolution indiquent qu'au cours des dix prochaines années, les prix des denrées alimentaires dans le monde devraient continuer d'être plus élevés que durant la décennie précédant les augmentations de prix récentes et ce, en dépit de la diminution des prix qui a suivi les pics enregistrés au début de l'année 2008. Le Burkina Faso doit prendre en considération ces facteurs favorables pour promouvoir certains produits agricoles ayant des créneaux sur les marchés régionaux et internationaux.

4. LES FILIERES AGRICOLES AU BURKINA FASO

4.1. Définition de quelques concepts

Si l'on veut bien comprendre le fonctionnement des filières agricoles au Burkina Faso, il est nécessaire de bien connaître d'abord certains concepts dont le contenu sera expliqué ci-dessous.

4.1.1. Concept de filière

Selon les acteurs de la promotion des filières au Burkina Faso, la filière est perçue comme une réalité économique dans sa globalité et désigne l'ensemble des chaînes de valeurs ajoutées de la production, la transformation et la distribution relatives à un produit et concourant à la satisfaction d'un besoin issu de la consommation. La filière est désignée par le produit primaire : riz, sésame, tomate, oignon, etc. Cette définition laisse entrevoir que la filière regroupe un ensemble d'intervenants qui pratiquent des activités économiques de production, de transformation, de commercialisation et de distribution liées à un produit. On peut distinguer deux types d'intervenants dans la filière :

- *Les intervenants directs* : ils interviennent directement dans la chaîne de mise en marché du produit. Ce sont les producteurs, les transformateurs et les commerçants.
- *Les intervenants indirects* : ils fournissent des services et des biens aux intervenants directs ou contribuent à réguler l'environnement de la filière comme les fournisseurs d'intrants, les transporteurs, les courtiers, etc.

4.1.2. Coordination de la filière

Le concept de coordination est un concept fondamental dans l'approche filière. Il fait référence au degré d'articulation et de concertation entre les intervenants qui agissent dans le même sens pour améliorer les performances de la filière. On distingue deux types de coordination dans la filière:

- *La coordination horizontale* qui concerne le degré d'articulation et de concertation entre les intervenants d'un même niveau (d'un même maillon) dans la filière c'est-à-dire à l'intérieur de chaque maillon. L'analyse de la coordination horizontale permet d'apprécier, entre autres, le niveau de la concurrence entre les intervenants et le degré de concentration des intervenants, etc.

- *La coordination verticale* qui se réfère au degré d'articulation et de concertation entre les différents niveaux de la filière, c'est-à-dire, entre les différents maillons. Son analyse permet d'apprécier la satisfaction de l'offre de chaque maillon par le maillon précédent, les types de contrats entre les intervenants des différents maillons, etc.

4.1.3. Approche filière

On distingue généralement trois types d'approche en matière de filière qui sont :

- *L'approche client* qui vise à renforcer les liens d'affaires entre seulement deux acteurs de toute la chaîne. C'est une approche partielle qui ne prend pas en compte toute la filière.
- *L'approche intégration* : elle intègre tous les maillons de la filière mais, tous les acteurs sont sous le contrôle d'un acteur principal, et généralement d'un grand complexe agroindustriel. C'est l'exemple de la filière coton au Burkina où toute la chaîne des acteurs est organisée par les sociétés cotonnières (Société des fibres et textiles du Burkina (SOFITEX), FASO COTON, SOCOMA).
- *L'approche concertation* : c'est une approche globale qui intègre tous les maillons et s'intéresse à tous les acteurs de la chaîne. Dans cette approche, les acteurs se mettent en concertation à titre égal autour d'objectifs partagés même si souvent, ils peuvent avoir des intérêts divergents. L'avantage de cette approche est surtout le fait que l'intérêt commun est sauvegardé à cause de la conscience que chaque acteur a de sa dépendance par rapport aux autres.

L'approche filière est une démarche globale à orientation économique qui s'intéresse à tous les maillons et à tous les acteurs fondamentaux des filières. Il s'agit donc d'une « approche concertation ». Elle amène ces acteurs à travers un processus de concertation à :

- identifier les filières à promouvoir, les analyser et définir leurs goulots d'étranglements sur lesquels il faut agir ;
- clarifier leurs liens d'affaire et définir les biens et services dont ils ont besoin ou qu'ils peuvent apporter dans un esprit de complémentarité pour la promotion des filières ;
- définir ensemble les conditions favorables (au plan législatif, information, contrôle des marchés etc.) pour la promotion des filières.

4.1.4. Notions de filières prioritaires, de filières stratégiques et de filières porteuses

Les notions de filières stratégiques, de filières porteuses et de filières prioritaires répondent à un souci de choix ou de priorisation d'une ou de plusieurs filières par rapport à d'autres à un moment donné.

- *Une filière est dite stratégique* quand elle répond à des objectifs stratégiques d'une politique socio-économique impulsée par l'Etat. Par exemple, les filières céréalières répondent à des besoins de sécurité alimentaire ; les filières biocarburants répondent à des soucis de réduction de la dépendance énergétique.

- *Une filière est dite prioritaire* quand elle relève d'une décision politique fondée sur des objectifs et des orientations stratégiques¹ définissant une vision de développement, par exemple la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) ou la Stratégie de développement rural (SDR). Généralement, les filières stratégiques sont en même temps des filières prioritaires car ces deux types de filières relèvent toutes d'option ou de décision politique.
- *Une filière porteuse* est une filière qui a un potentiel de développement économique par rapport à un marché, et par rapport à la génération de revenus. Elle n'est donc pas nécessairement stratégique ou prioritaire.

4.2. Etat des lieux

4.2.1. Principales filières agricoles actuellement promues

Le bilan de la mise en œuvre des plans d'actions et l'analyse des projets et programmes sur les filières agricoles a permis d'identifier les filières présentement promues au Burkina Faso. Il s'agit des filières :

- Sorgho, mil, maïs, riz pour les céréales ;
- Coton ;
- Niébé pour les protéagineux ;
- Sésame et anacarde pour les oléagineux ;
- Manioc pour les tubercules ;
- Oignon, banane et mangue pour les fruits et légumes.

Ces filières bénéficient de l'appui de plusieurs projets et programmes qui sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Répartition des projets/Programmes selon les filières

Filières	Projets et programmes de développement
Anacarde	PDA/GIZ
Banane	DYFAB
Mangue	PAFASP, PPAAO
Manioc	PIGEPE, PDA/GIZ
Niébé	PADAB II, PROFIL
Oignon	PAFASP, PROFIL, PIGEPE, PPAAO, PABSO
Riz	PRP, PIGEPE, PDA/GIZ, PABSO
Sésame	PROFIL, PDA/GIZ, PABSO
Tomate	PPAAO
Arachide	PABSO

Source : MAH, 2012

¹ Les aspects pouvant être privilégiés pour la définition d'une filière prioritaire sont entre autres (1) l'importance économique et sociale de la filière (contribution à la création de revenus et à l'emploi, importance en termes de consommation et de dépense alimentaire des ménages, participation au PIB et à la balance commerciale) ; (2) l'existence de conditions cadres favorables définies à travers des mesures gouvernementales, institutionnelles et légales.

4.2.2. Analyse des atouts et des contraintes

Les filières agricoles comportent des atouts, mais sont aussi soumises à des contraintes aux niveaux de la production, de la commercialisation, de la transformation et de l'environnement économique, institutionnel et législatif. Ces atouts et contraintes sont résumés aux tableaux 3 et 4 ci-dessous.

Tableau 3 : Principaux atouts et contraintes majeures au développement des filières agricoles (au niveau de la production)

Aspects liés au développement des filières agricoles	Atouts	Contraintes
Au niveau de la production	<ul style="list-style-type: none"> - un potentiel en terres agricoles cultivables (9 millions d'ha), - un potentiel en terres aménageables et irrigables (233 500 ha) qui est actuellement faiblement exploité; - un potentiel en eau de surface pour le développement de l'agriculture irriguée. - existence de centres de recherche agricole et environnementale performants et de paquets technologiques adaptés aux diverses zones agro-écologiques ; - un savoir faire paysan en matière d'agriculture qui peut être amélioré et exploité ; - Disponibilité de techniques efficaces variées et adaptées de production agricoles (variétés, formules de fertilisation, techniques de gestion de l'eau, techniques de protection des cultures, gestion de la fertilité des sols, etc.) - Subvention aux intrants (semence, engrais, pesticide, etc. pour la production 	<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance et irrégularité spatio-temporelle des précipitations - baisse de la fertilité des sols; - pressions démographiques sur les terres agricoles avec des coefficients d'intensité culturale suffisamment élevés; - mobilisation insuffisante de l'eau ; - faible maîtrise de techniques de production pour certaines spéculations - difficultés d'approvisionnement en semence, intrants et en équipements. - Faible disponibilité de variétés et semence de qualité pour certaines spéculations - Difficultés d'accès aux financements - Faible capacité financière

Source : MAH, 2012

Tableau 4 : Principaux atouts et contraintes majeures au développement des filières agricoles (au niveau de la commercialisation, transformation et l'environnement économique, institutionnel et législatif)

Aspects liés au développement des filières agricoles	Atouts	Contraintes
Au niveau de la commercialisation et de transformation	<ul style="list-style-type: none"> - existence d'un marché sous-régional porteur pour certains produits agricoles (niébé, sésame, oignon, tomate, soja) ; - existence d'un marché domestique réel avec un potentiel de croissance du fait de l'urbanisation et de l'enrichissement national (PIB) offrant de bonnes perspectives de croissance de la demande en produits agricoles, notamment pour les produits maraichers. 	<ul style="list-style-type: none"> - difficultés de commercialisation (absence d'acheteurs et volatilité des prix, manque d'information sur les prix); - enclavement des zones de production ; - insuffisance d'intégration effective des marchés régionaux - coût élevé de l'énergie et des équipements de transformation ; - faible valorisation des produits agricoles ; - faibles capacités techniques des acteurs - Difficultés d'accès aux financements - Faible capacité financière
Environnement institutionnel et juridique, législatif	<ul style="list-style-type: none"> - adoption de la loi sur le foncier rural et de ses décrets d'applications qui contribueront à sécuriser les différents utilisateurs de la terre - adoption d'une loi sur la semence - Existence d'une volonté politique en faveur du développement des filières agricoles traduite par l'adoption de documents fondamentaux (stratégies et plans d'action); - Émergence d'une dynamique paysanne - Reconnaissance d'un rôle de premier plan pour le secteur privé dans le processus de développement socio-économique - Existence d'un avant projet de loi sur les interprofessions 	<ul style="list-style-type: none"> - Insécurité foncière - Absence de stratégie de promotion pour certaines filières - Faible organisation des acteurs

Source : MAH, 2012

4.3. Perspectives de développement des filières agricoles

4.3.1. Enjeux et défis à relever

Au Burkina Faso, pour accroître la contribution des filières agricoles au marché, l'on doit tenir compte d'un certain nombre d'enjeux et de défis à relever qui sont :

- Améliorer la valeur ajoutée des filières agricoles afin d'augmenter les revenus des acteurs des filières agricoles et la contribution des filières à la croissance de l'économie nationale ;
- Assurer une organisation et une structuration des filières agricoles afin d'améliorer l'environnement institutionnel des filières ;
- Assurer une professionnalisation des acteurs des filières.

4.3.2. Cadre institutionnel de développement des filières agricoles

4.3.2.1. Au niveau national

Le développement des filières agricoles au niveau national bénéficie de l'ensemble des réformes entreprises par le Gouvernement depuis 2000 avec le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), la Stratégie de développement rural (SDR) en 2003, la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) et le cadre d'opérationnalisation de la SDR et de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) dans le secteur rural pour la période 2011-2015.

L'ensemble de ce dispositif est renforcé par la création de la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER) pour élaborer et suivre la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales visant à assurer un lien harmonieux et dynamique entre la production et le marché en relation avec les différentes parties prenantes.

Enfin, des cadres de promotion et de développement de l'agriculture que sont les Journées Agro-Alimentaires (JAAL), le Forum de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique (FRSIT), le Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO), le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), la Semaine Nationale de la Culture (SNC), la Journée Nationale du Paysan (JNP), la fête de l'indépendance du 11 décembre, et bien d'autres manifestations accompagnent le développement des filières.

4.3.2.2. Au niveau régional

Les espaces CEDEAO et UEMOA de par certaines dispositions et politiques sectorielles adoptées par le Burkina, facilitent le développement des filières agricoles et constituent de vastes marchés pour les produits agricoles du Burkina.

A titre d'exemple, selon les textes communautaires, les produits agricoles doivent circuler librement d'un Etat membre à l'autre sans qu'aucun droit de douane ou taxe d'effet équivalent ne soit perçu. Pour bénéficier de cette exemption, les produits doivent être originaires d'un État membre et être accompagnés d'un formulaire de déclaration d'exportation.

Les produits non-transformés comme les produits agricoles doivent circuler librement d'un Etat membre à l'autre, exempts de toute restriction quantitative ou mesures similaires, exempts d'interdictions de nature contingente et de tout obstacles administratifs.

4.3.2.3. Au niveau continental

Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), cadre stratégique de l'Union Africaine pour le développement socio-économique du continent, est à la fois une vision et un cadre stratégique pour l'Afrique au XXI^e siècle.

Le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) a été mis sur pied dans le cadre du NEPAD en Juillet 2003 et s'attèle à l'amélioration et la promotion de l'agriculture à travers Afrique.

4.3.3. Stratégie de développement des filières agricoles

4.3.3.1. Vision

Le Burkina Faso dispose depuis 2012 d'une Stratégie de développement des filières agricoles (SDFA) qui constitue un important outil pour accroître la participation des filières agricoles au marché et leur impact sur l'économie nationale.

La vision retenue pour la SDFA est d'aboutir à l'horizon 2025 à « **des filières agricoles organisées, structurées et performantes contribuant durablement à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à une croissance accélérée de l'économie nationale** ».

4.3.3.2. Objectifs

L'objectif global de la Stratégie de développement des filières agricoles est de développer les filières agricoles en vue d'améliorer durablement leur contribution à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à une croissance accélérée de l'économie nationale.

Les objectifs spécifiques (OS) visent à :

- **OS1** : Renforcer l'organisation des acteurs et la structuration des filières agricoles ;
- **OS2** : Améliorer l'accès des acteurs au financement ;
- **OS3** : Promouvoir la valorisation des produits agricoles ;
- **OS4** : Renforcer les capacités techniques des producteurs agricoles ;
- **OS5** : Améliorer la commercialisation des produits agricoles.

4.3.3.3 Principes directeurs

Les principes directeurs qui guideront l'action de la DGPER et celles des autres acteurs dans la mise en œuvre de la stratégie de développement des filières agricoles sont au nombre de cinq. Il s'agit :

- Le principe de la participation des acteurs à l'organisation et au fonctionnement des filières à travers une approche concertation ou une approche filière;
- Le principe de la professionnalisation des acteurs des filières agricoles ;
- Le principe de l'assurance qualité des produits de crus et transformés ;
- La bonne gouvernance au sein des filières ;
- La reddition des comptes.

4.3.3.4. Axes stratégiques

La SDFA comporte cinq (5) axes stratégiques:

- Axe 1 : Structuration des filières agricoles,
- Axe 2 : Accès des acteurs au financement,
- Axe 4 : Accès aux technologies de production,
- Axe 3 : Valorisation des produits agricoles à travers la transformation et la conservation,
- Axe 5 : Amélioration de la commercialisation des produits agricoles.

4.3.3.5. Financement

Le financement de la stratégie de développement des filières agricoles doit être assuré à travers plusieurs contributions :

- Contribution de l'Etat ;
- Contribution des partenaires techniques et financiers ;
- Contribution des institutions financières ;
- Contribution des acteurs directs et de leurs institutions ;
- Contribution des secteurs de soutien aux filières agricoles (infrastructures de stockage, de conservation et de transport, recherche scientifique, commerce, industrie, artisanat).

5. CONCLUSION

La conclusion que l'on peut tirer est qu'il existe un marché potentiel national, régional et international pour les produits agricoles burkinabè, tiré par la croissance démographique, l'urbanisation, la diversification des modes de consommation et l'augmentation des revenus. Les tendances et perspectives indiquent que l'Afrique de l'Ouest est le siège de fortes dynamiques de peuplement, une situation favorable à l'émergence des marchés. Le Burkina Faso peut contribuer de façon significative à la satisfaction de la demande en denrées alimentaires grâce à ses filières agricoles qui présentent beaucoup d'intérêt pour le marché national, régional et international. A cet effet, la Stratégie de développement des filières agricoles constitue un outil important et doit être rapidement mise en application.

DOCUMENTS CONSULTÉS

- **CSAO/OCDE, 2012** : Dynamiques de peuplement des marchés. Communication présentée à la Semaine du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest.
- **GTZ, TERRAFRICA, 2010** : Crise alimentaire et gestion des terres. La crise alimentaire mondiale, la dégradation des terres et la gestion durable des terres : liens, perspectives et contraintes. 16 pages.
- **MINISTÈRE DE L’AGRICULTURE ET DE L’HYDRAULIQUE, 2012** : Stratégie de développement des filières agricoles au Burkina Faso. Ouagadougou. 83 pages.
- **MINISTÈRE DE L’AGRICULTURE ET DE L’HYDRAULIQUE, 2012** : Etat des lieux des plans d’actions des filières agricoles au Burkina Faso. Ouagadougou. 58 pages.